Prix Eusko Ikaskuntza-Laboral Kutxa Gazte Saria

En 2019, lors de la création du prix Eusko Ikaskuntza-LABORAL Kutxa Gazte Saria, il s'agissait de compléter le prix des sciences humaines, de la culture, des arts et des sciences sociales. Conscient de l'importance du début de carrière, le prix veut constituer un jalon important dans le parcours professionnel des jeunes qui travaillent dans ces domaines.

◆ Propositions éligibles

Deux types de propositions sont éligibles :

- **Projets de création** dans les domaines des sciences humaines, de la culture, des arts au sens large (musique, danse, peinture, sculpture, littérature, audiovisuel) ou des sciences sociales.

- **Travaux de recherche** : séjours dans une université/institution internationale prestigieuse pour effectuer des recherches ou des travaux artistiques de nature scientifique et académique en sciences humaines, culture, arts et sciences sociales.

◆ Candidats

Les candidats porteurs de projets de création peuvent être des individus et/ou des groupes. Dans la modalité de travaux de recherche, seuls les individus peuvent postuler.
Les candidats, individuels ou collectifs, doivent être des jeunes nés à partir de 1987.

◆ Prix attribué

Un prix unique de 6 000 euros sera décerné.
Le jury peut déclarer le prix nul, s'il le juge opportun.

◆ Conditions à remplir

La participation de la personne ou du groupe lauréat à la cérémonie de remise des prix est une condition requise.
Un article reprenant les principaux apports de l'œuvre primée doit être rédigé pour sa publication dans la *Revue internationale d'études basques, RIEV* (sous licence CC 4.0).
La proposition doit être originale. Aucun projet soutenu par une autre entité ne peut être soumis.
Lors de la diffusion des travaux lauréats, les organismes ayant attribué le prix doivent être mentionnées.
Une introduction à l'œuvre récompensée sera présentée lors de la cérémonie de remise des prix de l'année suivante.
Pour les **projets de création** : le travail récompensé doit nécessairement être réalisé entre 2022 et 2023. La réception du prix entraîne l'obligation de réaliser le travail soumis. Le montant est versé le jour de la remise du prix.
Pour les **travaux de recherche** : les travaux récompensés doivent être réalisés entre 2022 et 2024. L'attribution du prix entraîne l'obligation de mener à bien les recherches présentées. Le montant du prix sera réglé au début du séjour.
Le règlement du prix doit être accepté dans son intégralité au moment de la soumission de chaque proposition.

◆ Critères d'évaluation

Les critères pris en compte par le jury seront les suivants :

- Curriculum Vitae des candidats
- Alignement du contenu sur les objectifs du prix
- Caractère innovant
- Projection vers l'avenir
- Originalité
- Actualité
- Utilisation de la langue basque
- Projection internationale
- Visibilité
- Faisabilité
- Travail présenté dans une perspective de genre et utilisation non sexiste du langage

EUSKO IKASKUNTZA
Asmoz ta Jakitez

LABORAL kutxa

Prix Eusko Ikaskuntza-Laboral Kutxa

Gazte Saria

◆ Documentation à soumettre

La documentation à présenter est la suivante :

- Mémoire : titre, résumé, description des objectifs spécifiques, chronogramme ou planning, objectifs généraux (cinq pages maximum). Les propositions présentées sans mémoire ne seront pas acceptées.

- Curriculum vitae abrégé (formulaire normalisé). En cas de candidature collective, joindre le CV de chaque participant. Les candidatures collectives doivent désigner un ou une représentante.

Le CV abrégé doit obligatoirement être conforme au modèle téléchargeable sur le site web d'Eusko Ikaskuntza. La documentation doit être envoyée au format électronique à info@eusko-ikaskuntza.eus.

La soumission des candidatures implique l'acceptation expresse et formelle des conditions spécifiées dans les termes et conditions, qui sont disponibles sur le site web : www.eusko-ikaskuntza.eus.

◆ Jury

Le jury sera composé de personnes expertes en sciences humaines, culture, arts et sciences sociales.

◆ Dates limites

Le délai de soumission des candidatures est fixé du **1er au 31 mars** 2022. La décision du jury sera annoncée en mai 2022 et les prix seront décernés à l'été 2022, si la situation sanitaire le permet.

◆ Droits d'exploitation

Eusko Ikaskuntza et LABORAL Kutxa disposeront des droits d'exploitation du projet lauréat, conformément au règlement du prix, ce qui n'empêche pas le lauréat de faire usage de l'œuvre présentée, s'il en fait la demande expresse.

◆ Pour un complément d'information

Eusko Ikaskuntza
Miramar Jauregia. Miraconcha, 48. 20007 Donostia.
Tél. : +34 943-310855
info@eusko-ikaskuntza.eus
www.eusko-ikaskuntza.eus

EUSKO IKASKUNTZA
Asmoz ta Jakitez

LABORAL kutxa